



Élu·e·s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 12.04 2021

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 7 : Subventions Fonds Herblinois de Solidarité pour le Secteur Associatif

Monsieur le Maire, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Pour les élu·e·s du Groupe Saint-Herblain en Commun, il est difficile de se prononcer sur les différentes subventions qui vont être votées pendant ce conseil municipal.

En effet, nous ne participons pas aux débats sur les montants alloués que ce soit sur les subventions du fonds herblinois de solidarité mais aussi sur les autres subventions pour lesquelles nous allons devoir voter (Associations Para Municipales, les écoles DIWAN, les Classes à Thèmes ou les Associations dans le cadre de la politique de la Ville).

Nous demandons un peu plus de transparence en mettant en débat ces différentes subventions dans le groupe subvention auquel nous participons.
Pour information, celui-ci ne s'est pas réuni avant ce conseil.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte notre demande.



Citoyen·nes
engagé·es